



[ps3] question garantie matériel

Par **starkiller94**, le **28/03/2010** à **21:55**

Bonjour,
voila j'ai fait réparer ma console il y a 8 mois car le bloc optique était mort. Il y a deux semaines apparemment mon bloc optique est de nouveau HS ,j'ai appelé le magasin et on m'a dit que la main d'oeuvre était garantie 3 mois mais le matériel ne devrait pas être garanti 1 ans ?

Merci de vos réponses